

NOTICE D'INSTALLATION

My Ventil



A LIRE ATTENTIVEMENT

Cette notice comporte tous les conseils d'installation pour une utilisation optimale du module de ventilation. Nous dégageons toutes responsabilités dans le cas où l'un des points ci-après ne serait pas respecté.

Précautions générales d'installation et d'utilisation

Ne pas employer l'appareil à un usage différent de celui pour lequel il est conçu.

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Des précautions doivent être prises pour éviter un refoulement, à l'intérieur de la pièce, de gaz provenant du tuyau d'évacuation d'appareils à gaz ou d'autres appareils à feu ouvert. Ainsi, les appareils à combustion doivent être installés en respectant rigoureusement leurs règles de mise en oeuvre, notamment en termes d'évacuation des gaz brûlés et d'amenée d'air neuf
- Ne pas raccorder cet appareil au refoulement d'une cheminée ou d'appareil tels que : hotte de cuisine, climatisation, chauffage, sèche-linge, chaudière gaz, ou tout autre appareil évacuant de l'air chaud (40°C maxi), des poussières ou des vapeurs explosives.
- Pour toute intervention sur l'appareil (installation, maintenance, etc...), couper l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.
- La ligne destinée à alimenter l'appareil doit être conforme à la NF C15-100 et équipée d'un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture d'au moins 3 mm (Intensité de protection : 2A).
- En cas de surchauffe du moteur, un coupe-circuit thermique à réarmement manuel arrête automatiquement l'appareil. Le réarmement s'opère en coupant l'alimentation électrique de l'appareil puis en l'enclenchant de nouveau. Le réarmement ne doit avoir lieu qu'après le contrôle d'un professionnel.
- **ATTENTION** : Afin d'éviter tout danger dû au réarmement intempestif du coupe-circuit thermique, cet appareil ne doit pas être alimenté par l'intermédiaire d'un interrupteur externe, comme une minuterie, ou être connecté à un circuit qui est régulièrement mis sous tension et hors tension par le fournisseur d'électricité.
- Le fabricant ne peut être tenu pour responsable et décline toute responsabilité en cas de dommages subis par les personnes ou les biens à la suite d'une utilisation inappropriée.
- Au déballage, s'assurer que l'appareil n'a subi aucun dommage.

Si un problème persiste, s'adresser à professionnel et toujours utiliser des pièces détachées d'origine constructeur.

Principe de fonctionnement

My Ventil est un système de VMC composé de modules indépendants intégrés aux fenêtres. Il est nécessaire d'installer les modules My Ventil dans les pièces techniques (cuisine, WC, Salle de Bain, salle d'eau) afin d'évacuer l'air vicié.

L'air neuf est introduit par les entrées d'air situées dans les pièces principales.

Ces modules indépendants possèdent des capteurs de débits qui adaptent en permanence le débit extrait dans chaque pièce.

Toute installation de module comprend :

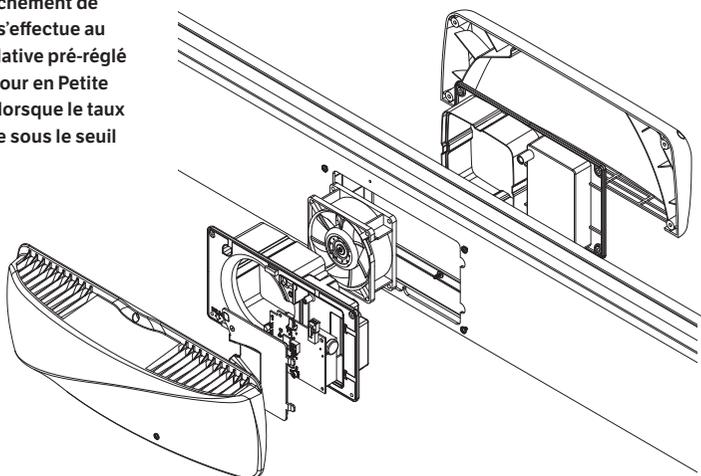
- Une ligne d'alimentation électrique par module (3 x 1,5 mm²)
- Des entrées d'air dans les pièces principales (séjour, chambres, bureau, etc ...)
- Un détalonnage de 1,5 cm des portes intérieures pour permettre la circulation de l'air.

Caractéristiques techniques

- **Utilisation : module indépendant avec installation possible dans toutes les pièces techniques (WC, salle d'eau, Salle de bain, cuisine) d'un logement comportant 2 à 7 pièces principales.**
- **Conforme à l'arrêté de Mars 1982 modifié (débits extraits)**
- **Conforme à la NRA (Nouvelle Réglementation Acoustique)**
- **Niveau de pression acoustique à 2 m du bruit mesuré en petite vitesse à la bouche cuisine : 23 dB(A)**
- **Structure en pièces plastiques**
- **Alimentation monophasée 230V - 50 Hz**

	PETITE VITESSE	GRANDE VITESSE*	PUISSANCE
WC, SALLE D'EAU	15 ou 30 m ³ /h		XX ou XX W
SALLE DE BAINS	30 m ³ /h	90 m ³ /h	XX ou XX W
CUISINE	45 m ³ /h	135 m ³ /h	XX ou XX W

* Le seuil de déclenchement de la Grande Vitesse s'effectue au taux d'humidité relative pré-réglé usine (75%). Le retour en Petite Vitesse s'effectue lorsque le taux d'humidité repasse sous le seuil pré-réglé.

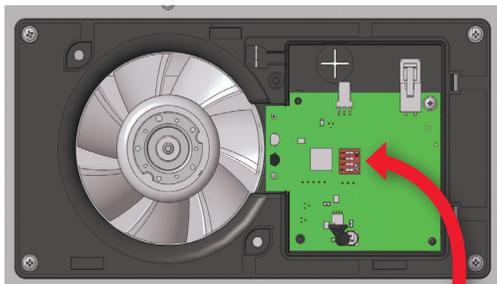
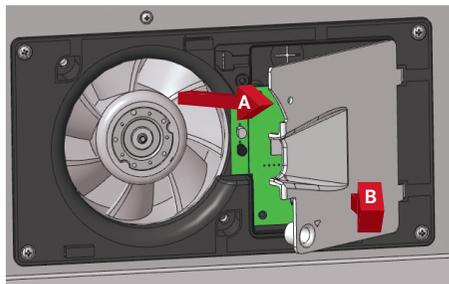


Réglage du produit en fonction de la pièce

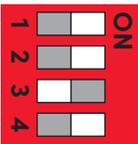
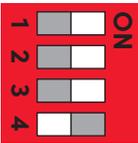
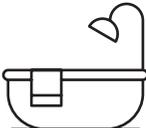
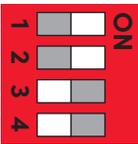
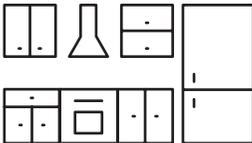
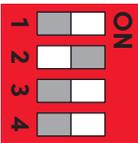
Le réglage du produit se fait directement sur la carte électronique du module.

L'accès à la carte électronique se fait de la manière suivante :

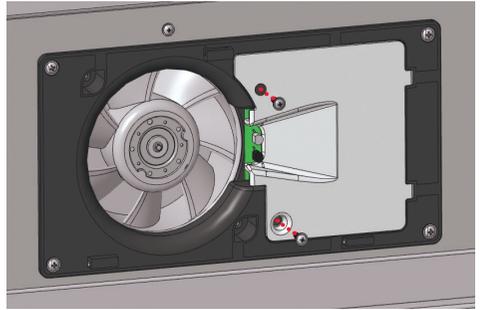
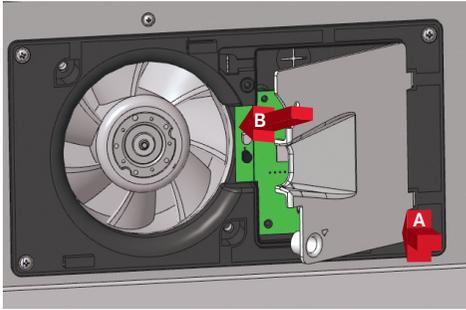
1. Retirer le film de protection.
2. Dévissez les deux vis du capot de protection de la carte électronique du module de ventilation.
3. Retirez le capot de protection, l'ouvrir à 45° (flèche A) le retirer en tirant vers soi (flèche B)



4. Réglez le DIP Switch (composant se situant sur la carte électronique) suivant le tableau ci-dessous :

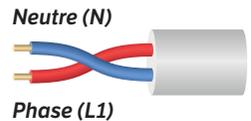
	configuration pour 1 WC	
	configuration pour plusieurs WC ou salle d'eau	
	configuration SALLE DE BAIN	
	configuration CUISINE	

5. Une fois le réglage effectué, repositionner le capot de protection ; insérez-le avec un angle de 45°C (flèche A) dans son logement, ensuite le rabattre (flèche B) et fixez-le à l'aide des deux vis retirées auparavant.



Raccordement électrique

Chaque menuiserie accompagnée de son module est livrée avec une longueur de câble de 4 m environ. Il est nécessaire de couper le câble à longueur souhaitée puis de le raccorder en respectant la signification du code couleur ci-contre.

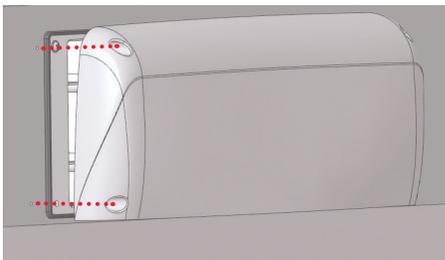


Montage du capot extérieur

Dans le cas d'une menuiserie avec volet roulant, l'installation de ce capot extérieur n'est pas nécessaire.

Le capot extérieur est une pièce plastique fournie avec les accessoires de la menuiserie qui est à installer sur la partie extérieure du dormant de la fenêtre (voir schémas ci-dessous). Ce capot protège le module de ventilation contre les éléments extérieurs.

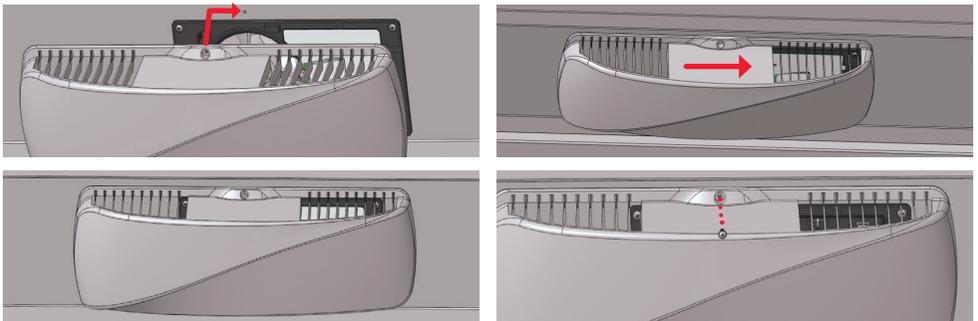
1. Retirer le film de protection.
2. Aligner minutieusement les trous faits dans le dormant de la fenêtre avec les trous du capot extérieur.
3. Fixer le capot avec les vis fournies dans le carton d'accessoires de la menuiserie (4 vis 3 x 10).



Montage de la façade intérieure

La façade intérieure est une pièce plastique fournie avec les accessoires de la menuiserie à installer sur la partie intérieure du dormant de la fenêtre (voir schémas ci-dessous).

- 1. Retirer le film de protection si cette action n'a pas été réalisée.**
- 2. Plaquer la façade sur le dormant de la fenêtre en laissant un écart de 2-3 cm entre le trou de fixation de la façade et le trou du dormant de la fenêtre.**
- 3. Faites glisser le capot horizontalement sur les ergots de maintien vers la droite afin d'avoir le trou de fixation de la façade en face du trou du dormant de la fenêtre.**
- 4. Fixer la façade avec une vis 3 x 10 contenus dans le carton d'accessoires de la menuiserie.**



Entretien général

Au moins 1 fois/an, l'installation nécessite un entretien par un professionnel :

- Dépoussiérer l'intérieur de chaque module (turbine, capot extérieur, façade intérieure, etc ...)
- Contrôler les connexions électriques • Nettoyer et dépoussiérer les entrées d'air

Protection de l'environnement

En fin de vie, chaque module ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. En tant qu'utilisateur final, vous avez la responsabilité de le déposer dans un centre de recyclage prenant en charge les appareils électriques et électroniques ou de l'apporter au commerçant lors de l'achat d'un nouveau produit.

Conditions de garantie

La garantie se limite au seul remplacement des pièces reconnues défectueuses par le SAV. En cas de mauvais fonctionnement, rapporter l'appareil accompagné de son justificatif d'achat à votre distributeur. La garantie ne couvre pas les dysfonctionnements dus au non-respect des consignes de la présente notice. Garantie de 5 ans sauf conditions particulières (voir sur l'emballage ou votre distributeur). Les pièces détachées concernant ce produit seront disponibles pour une durée de 10 années à compter de la date d'achat.

Pour le service après vente (SAV), adressez-vous à votre installateur, distributeur ou prenez contact avec le SAV : adresse SAV Lapeyre

FICHE PRODUIT SELON DIRECTIVE ÉCOCONCEPTION N° 1254/2014

Marque commerciale		LAPEYRE
Désignation		MY VENTIL
Références		
SEC - Consommation énergétique spécifique (kWh/m ² .an)	Climat moyen	
Classe de SEC		
SEC - Consommation énergétique spécifique (kWh/m ² .an)	Climat froid	
Classe de SEC		
SEC - Consommation énergétique spécifique (kWh/m ² .an)	Climat chaud	
Classe de SEC		
Type d'unité de ventilation		
Type de motorisation		
Type de système de récupération de chaleur		
Rendement thermique de récupération de chaleur (%)		
Débit maximal (m ³ /h)		
Puissance électrique absorbée au débit max (W)		
Niveau de puissance acoustique LWA (dB)		
Débit de référence (m ³ /s)		
Différence de pression de référence (Pa)		
SPI (W/m ³ /h)		
Facteur de régulation		
Typologie de régulation		
Taux de fuite interne maximal déclaré pour DF (%)		Sans objet
Taux de fuite externe maximal déclaré pour SF et DF (%)	Dépression	
	Surpression	
Taux de mélange pour DF décentralisé (%)		Sans objet
Position et description de l'alarme visuelle des filtres		Sans objet
Remplacement régulier des filtres pour performances et efficacité		Sans objet
Instructions pour mise en œuvre des entrées d'air (SF uniquement)		Voir notice
Adresse internet		lapeyre.fr
Sensibilité du flux d'air des unités décentralisées	+20Pa	Sans objet
	-20Pa	Sans objet
Étanchéité à l'air des unités décentralisées (m ³ /h)		Sans objet
Consommation d'électricité annuelle (kWh électricité/an)		
Économie annuelle de chauffage (kWh énergie primaire/an)	Climat moyen	
	Climat froid	
	Climat chaud	

Etiquettes énergétiques selon directive écoconception N° 1254/2014

